LA FAMILLE - Corrigé:

**1) Complétez le tableau:**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| les grands-parents | le grand-père | la grand-mère |
| les parents | Le père | La mère |
| Les petits-enfants | le petit-fils | La petite-fille |
| les beaux-parents | Le beau-père | La belle-mère |
| Les enfants | Le fils | la fille |
| Les frères et soeurs | le frère | La soeur |
| ---- | le cousin | La cousine |
| ---- | l´oncle | La tante |
| ---- | Le beau-frère | la belle-soeur |
| ---- | le neveu | La nièce |
| ---- | le beau-fils | La belle-fille |
| les jumeaux | Le jumeau | La jumelle |
| ---- | Le demi-frère | la demi-soeur |
| ---- | Il est marié. | Elle est mariée. |
| ---- | Il est célibataire. | Elle est célibataire. |
| ---- | Il est divorcé. | Elle est divorcée. |
| ---- | Il est veuf. | Elle est veuve. |

**2) Complétez les phrases selon l´exemple.**

a) *Sophie est la mère de Julie. Julie est la fille de Sophie.*

Jean-Luc est le grand-père de Théo. Théo est le petit-fils de Jean-Luc.

Lola est la belle-fille de Frédéric. Frédéric est le beau-père de Lola.

Monique est la tante d´Alizé. Alizé est la nièce de Monique.

Colin est le neveu de Charles. Charles est l´oncle de Colin.

Loïc est le cousin de Léa. Léa est la cousine de Loïc.

Odile est la belle-soeur de Joachim. Joachim est le beau-frère d´Odile.

Élise est la petite-fille d´Antoine et de Marie. Antoine et Marie sont les grands-parents d´Élise.

Magali est la nièce de Miriam. Miriam est la tante de Magali.

b)

Je vous présente la mère de mon mari. C´est ma belle-mère.

Voici le fils de ma soeur. C´est mon neveu.

Voilà la femme de mon oncle. C´est ma tante.

Ce sont les fils de ma soeur. Ce sont mes cousins.

C´est la fille de mon frère, donc c´est ma nièce.

Voici la fille de mon fils. C´est ma petite-fille.

**4) Lisez les textes et répondez aux questions au-dessous de chaque texte.**

**Vivre en couple**

**Le mariage**

Le mariage reste le mode de vie commune le plus courant même s´il ne cesse de baisser. En 2002, 85 % des adultes vivant en couple sont mariés. On se marie tard: 28 ans en moyenne pour les femme, 30 ans pour les hommes. Avant de se marier, on vit souvent ensemble - en union libre - sans engagement officiel. Le mariage légal est un mariage civil, célébré à la mairie. Le mariage religieux, qui peut avoir lieu ensuite, est devenu moins fréquent: moins d´un couple sur deux se marie aujourd´hui à l´église. Le mariage est l´occasion d´une fête. Traditionnellement, les mariés reçoivent des cadeaux, souvent choisis sur une liste établie par eux à l´avance: la liste de mariage. Certains préfèrent se faire offrir un voyage par l´ensemble de leurs invités.

**L´union libre**

Jusqu´à l´âge de 26 ans pour les femmes et de 28 ans pour les hommes, les couples qui vivent en cohabitation sont plus nombreux que les couples mariés. Mais l´union libre n´est pas seulement une situation provisoire avant le mariage. Près de 15 % des couples préfèrent ce mode de vie (surtout dans les grandes villes) et 43 % des enfants naissent hors mariage. C´est une manière de mieux respecter la liberté individuelle dans lu couple.

**Le Pacs**

Le pacte civil de solidarité (Pacs), voté en 1999, est un contrat passé entre deux personnes, de même sexe ou de sexe opposé qui a pour objet d'organiser leur vie commune[] en établissant entre eux des droits et des devoirs en termes de soutien matériel, de [logement](http://fr.wikipedia.org/wiki/Logement), de [patrimoine](http://fr.wikipedia.org/wiki/Patrimoine_%28finance%29), d'[impôts](http://fr.wikipedia.org/wiki/Imp%C3%B4t) et de droits sociaux[[](http://fr.wikipedia.org/wiki/Pacte_civil_de_solidarit%C3%A9#cite_note-2). Les couples pacsés bénéficient de droits sociaux proches des droits des couples mariés. Le Pacs offre plus de souplesse que le [mariage](http://fr.wikipedia.org/wiki/Mariage)[], notamment en matière de séparation et d'héritage. Les formalités à la signature et à la dissolution sont fortement réduites.

 (Civilisation progressive du français, CLE International, 2003 + fr.wikipedia.org/wiki/Pacte\_civil\_de\_solidarité)

- Quelles sont les différentes façons de la vie familiale en France ? Décrivez leurs avantages et leurs inconvénients.

le mariage - acte officiel + fête qui peuvent coûter cher, c´est plus difficile de se séparer... x mais il y a des avantages financières...

l´union libre - beaucoup de liberté x pas d´avantage financière

Pacs - assez pratique ; un simple contrat devant un tribunal (le même pour se séparer), certaines avantages financières

- Quel type de la vie commune préférez-vous et pourquoi ?

**Les « nouvelles familles »**

**Les familles monoparentales**

Dans une famille monoparentale, un adulte (souvent la mère) vit seul avec ses enfants. C´est le cas après un divorce, après la mort du conjoint, ou quand un adulte célibataire élève seul un enfant. Le nombre de ces familles est en augmentation, et en France, aujourd´hui, plus d´un enfant sur dix vit dans une famille de ce type. Les familles monoparentales sont les familles qui ont le plus de difficultés financières. L´état leur verse une allocation de parent isolé, variable selon les ressources.

**Divorce et famille recomposées**

Le nombre des divorces augmente : 40 % des mariages en France se terminent par un divorce (50 % à Paris). La plupart des divorcés créent ensuite une nouvelle famille. On parle de famille recomposée quand les enfants du nouveau mariage vivent avec leurs demi-frères et demi-soeurs. C´est parfois une famille nombreuse.

**Les rôles dans la famille**

Aujourd´hui, la plupart des femmes travaillent. Le partage des décisions dans la famille est devenue plus égalitaire, mais le partage des travaux domestiques reste encore inégal. L´écart entre les hommes et les femmes se réduit ....un peu : entre 1975 et 1986, les hommes ont augmenté de 11 minutes consacré au travail domestique. En 1999 les femmes actives passaient chaque jour 3h48 à s´occuper de la maison, les hommes actifs, 1h59.

 (Civilisation progressive du français, CLE International, 2003)

- Comment a changé le modèle de la famille? Quel types de famille existent-ils?

il y a beaucoup de familles monoparentales (après le divorce, mère célibataire…) et de familles recomposées

- Quel est le rôle de la femme et de l´homme dans la famille?

- les femmes sont plus actives que jadis, elles ont aussi leur vie professionnelle, donc elles ne peuvent plus faire tous les travaux ménagers seules; pourtant les hommes ne passent pas trop de temps à s´occuper du ménage, des enfants…

**L´État et la famille**

Dans une France qui vieillit, pour encourager les familles à avoir des enfants, l´État met en place une politique familiale. Tout d´abord, la loi reconnaît l´égalité des droits entre les enfants nés dans et hors mariage. Ensuite, l´État apporte des aides financières aux familles. Enfin, certaines dispositions facilitent l´organisation de la vie des parents qui travaillent.

**Les aides financières**

Toutes les familles d´au moins deux enfants reçoivent des allocations familiales (en 2003, environ 115 euros par mois pour deux enfants, 262 euros pour trois enfants), jusqu´aux vingt ans de l´enfant. D´autres aides sont attribuées, plus ou moins importantes selon le revenu: une réduction d´impôt sur le revenu, une allocation logement, une allocation de rentrée scolaire. L´allocation parentale d´éducation (environ 515 euros en 2005) est versée pendant trois ans à l´un des deux parents qui s´arrête de travailler pour élever son enfant. C´est la mère, plus souvent que le père, qui fait ce choix.

**Vie familiale et vie professionnelle**

Le congé de maternité permet à la femme de s´arrêter de travailler en conservant son salaire. Ce congé commence six semaines avant l´accouchement et se termine dix semaines après. Il est un peu plus long s´il s´agit du troisième enfant. Depuis 2002, les pères bénéficient eux aussi d´un congé de quinze jours lors de la naissance d´un enfant. Quand les parents travaillent, le problème le plus difficile est celui de la garde des jeunes enfants. Les crèches collectives municipales accueillent peu d´enfants. Les familles confient souvent leurs bébés, pendant la journée, à des assistantes maternelles qui gardent plusieurs enfants à leur domicile. Une autre solution, coûteuse, consiste pour les parents à employer chez eux une garde d´enfant. Dans ce cas, l´État peut verser aux familles une aide financière.

 (Civilisation progressive du français, CLE International, 2003)

- Comment l´État aide les familles avec des enfants ?

- l´État apporte aux familles une aide financière - allocations familiales, réduction d´impôt, allocation logement, allocation de rentrée scolaire, allocation parentale d´éducation...

- congé de maternité, crèches....

- Quelles sont les différences entre la politique familiale en France et en République tchèque ?

- en France, toutes les familles reçoivent des allocations familiales (en Rép. tch., les allocations sont versées selon le revenu) ; les pères bénéficient aussi d´un congé après la naissance de l´enfant

- en République tch. le congé de maternité dure plus longtemps qu´en France